



Questions de livre!

A–Un livre qu'est-ce que c'est ?

B–C'est un objet formé de nombreuses feuilles réunies par une reliure.

C–Mais qu'est-ce qu'il y a dedans ?

D–D'habitude, il y a des mots qui, s'ils étaient mis bout à bout, formeraient une ligne qui aurait des kilomètres de long et, pour la lire, il faudrait beaucoup marcher (...)

E–Mais à quoi sert un livre ?

F–A communiquer le savoir, ou le plaisir, toujours à accroître la connaissance qu'on a du monde.

G–Alors, si j'ai bien compris, ça sert à mieux vivre ?

H–Souvent, oui.

I–Mais est-ce que les gens se servent de ces livres ?

J–Certains en lisent beaucoup, d'autres les utilisent comme décoration...

Bruno Munari, *Les Prélivres*

Inondation
© Pascal Lafay/BnF

« Ben adorait la bibliothèque. Il en aimait la constante fraîcheur (...) et le calme (...). Il en aimait la qualité de la lumière (...). Il aimait l'odeur des livres, un parfum épicé, avec quelque chose de fabuleux. »

Stephen King, *Ça*

« ...Ce qui se passe aujourd'hui, ce qui s'annonce comme la forme même de l'à-venir du livre, encore comme livre, c'est d'une part, au-delà de la clôture du livre, la disruption, la dislocation, la disjonction, la dissémination sans rassemblement possible, la dispersion irréversible de ce codex total (...) mais simultanément, d'autre part, le réinvestissement constant du projet livresque, du livre du monde ou du livre mondial, du livre absolu. »

Jacques Derrida, *Le livre à venir. Papier machine*

Rédaction :
Mathilde Jamain

{BnF

Définir la matière du livre par l'étymologie

Le livre, un espace fermé ?

Partir du latin...

En latin, le mot *liber*, désigne d'abord le « tissu végétal formant la partie vivante de l'écorce des arbres »; le mot *codex*, ou *codex* désigne les tablettes de bois qu'utilisaient les Romains pour écrire. Le livre est défini par son support, il est celui qui protège.

Partir de l'hébreu...

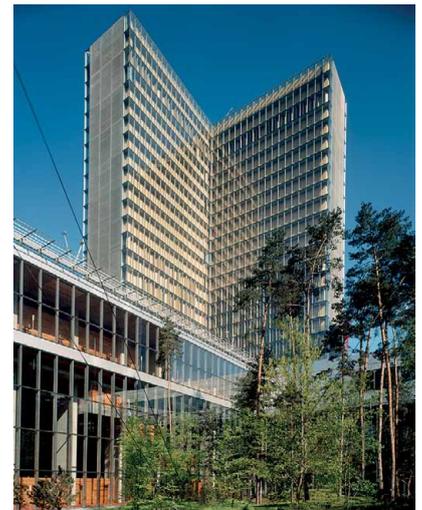
Il existe en hébreu deux mots pour désigner le livre: l'un, *megilah*, renvoie à la fois à l'idée de « rouler » et de « dévoiler »; l'autre, *sefer* signifie à la fois « conter et « compter ». Le livre est le lieu d'une révélation, il enroule et déroule le temps.

Partir de l'arabe...

Le mot *kitâb*, d'où vient le mot livre, signifie à l'origine le fait de rassembler des cavaliers dans un même endroit, de rassembler des lettres, de fermer un espace: l'espace du livre se présente donc comme un espace clôturé.

Quelle définition dans les dictionnaires de langue française ?

Définir ce qu'est le livre par un retour à la matière permet de relier la naissance du livre à l'environnement de l'homme et montrer comment elle s'inscrit dans un paysage à la fois concret et imaginaire.



© Alain Goustard/BnF

Au XII^e siècle, le mot *materia*, terme de la langue rustique qui signifie proprement « substance dont est faite la mater », désigne l'arbre comme producteur de rejetons, issu de *mater*, la mère. La *materia*, désignant la partie dure de l'arbre par opposition à l'écorce et aux feuilles, fournit le bois : ce mot s'est alors appliqué au bois de construction dans la langue des charpentiers et a fini par désigner la réalité sensible par opposition à l'esprit. Du latin *librum*, le livre est d'abord le tissu végétal formant la partie vivante de l'écorce des arbres. Dans le sens courant, c'est une suite de feuillets manuscrits ou imprimés assemblés dans l'ordre où ils doivent être lus, ou dans l'ordre le plus propre à une consultation aisée. La définition du livre peut s'appuyer sur la forme – *volumen* ou *codex* –, ou être envisagée du point de vue du contenu.

Historiquement, le livre est un texte ou un ensemble de textes formant une unité matérielle envisagée à la fois du point de vue de son support et de son contenu, et présentant certaines des caractéristiques du livre au sens précédent, notamment celle de pouvoir être transporté sans difficulté notable par un homme seul. Cette première définition est

celle du sens le plus généralement reçu, correspondant à l'expérience commune dans les cultures occidentales. On la trouve, avec quelques variantes, dans tous les dictionnaires courants. Une deuxième définition s'est en partie construite par opposition à la première, au fur et à mesure que l'histoire du livre, délimitant son champ et précisant son objet, s'affirmait en tant que discipline autonome. Par rapport à l'étymologie, dire que le livre est « un assemblage de feuilles portant un texte réunies en un volume relié ou broché » constitue une affirmation un peu rapide : *liber* désigne la mince pellicule coincée entre le bois et l'écorce du tronc et ce matériau n'a évidemment jamais pu servir à fournir des « volumes » dont les feuilles auraient pu être reliées comme de nos jours.

Le livre prend des aspects multiples depuis qu'est apparue l'écriture. Un des principaux caractères du livre est qu'il inscrit une parole figée porteuse d'une pensée arrêtée en l'absence du locuteur ; le lecteur isolé reste libre de son interprétation et c'est peut-être cette liberté parfois pesante qui fait la force du message livresque.

Approcher le livre par la métaphore

Le livre et le tissu

Du latin *textus*, le texte est littéralement ce qui est « tramé », « tissé ». La mise en place de la métaphore du texte comme tissu remonte à l'Antiquité gréco-romaine. Chez Ovide dans le récit de la tisserande Arachné (*Métamorphoses*, livre VI, 1-145) avec l'association « tissu-toile d'araignée » déjà présente dans l'imaginaire grec, chez Hésiode, par exemple, dans les *Travaux et les Jours* (777-779). Le tissu et la toile d'araignée sont envisagés dans un rapport d'analogie et rejoins par un troisième élément : le discours.

« Que penses-tu néanmoins de mes lettres ? Le style que j'utilise pour t'écrire n'est-il pas tout à fait vulgaire ? On ne peut pas toujours écrire de la même façon. Quelle ressemblance y a-t-il entre une lettre et un plaidoyer ou une harangue ? D'ailleurs, tous mes plaidoyers ne sont pas faits sur un seul et unique modèle (...). Quant aux lettres, j'ai l'habitude de les tisser avec les mots de tous les jours » (*en latin*, *quotidianis verbis textere*).

Cicéron, *Lettres à ses amis*, IX, 21, 1

Le livre et le corps

La métaphore alimentaire

Dans *Ezechiel*, II, 9-10, le lien du livre au corps se concentre sur la bouche : « Ouvre la bouche et mange ce que je vais te donner. Je regardai, une main tendue vers moi tenant un volume roulé. Il le déploya devant moi : il était écrit au recto et au verso. Il y avait écrit : lamentation, gémissement et plainte. »

La même idée revient dans *Apocalypse*, X, 10

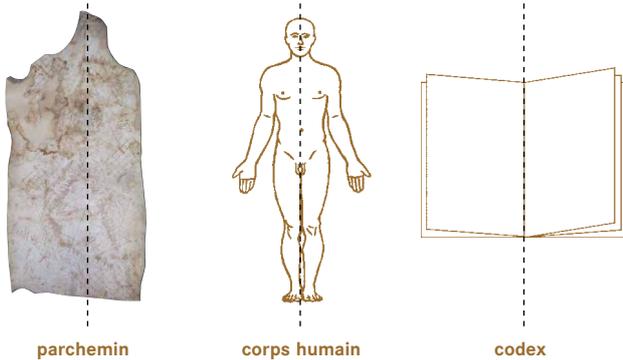
Saint Jean : « Je pris le petit livre de la main de l'Ange et l'avalai ; dans ma bouche, il avait la douceur du miel. »

La métaphore alimentaire est aussi présente dans certains mythes racontant la naissance des écritures, dans lesquels les lettres sont absorbées. Ainsi le roi des Bamums, en 1895, invente au Cameroun une écriture pour son peuple. Il fait un rêve où il lui est prescrit ceci : « Roi, prends une planchette et dessine une main d'homme ; lave ce que tu auras dessiné et bois. »

Chez les Dogons, les mots sont aussi des graines que le souffle transporte et qui vont germer. Le rapport entre la page et la bouche est confirmé avec la métaphore du codex comme poumon qui expulse des signes, à quoi s'ajoute une seconde métaphore, celle de l'écriture comme nourriture.

Métaphore de la colonne vertébrale

Sur le modèle du corps humain, le codex apporte le geste du pli.



Le livre comme une marche dans la ville

Le feuilletage des pages du codex, grâce aux nerfs permettant au livre de bouger, s'apparente à la marche humaine et induit un rapport au temps. Mis bout à bout, les mots couchés sur les pages d'un codex conduiraient le lecteur dans un tour du monde.

« Du pli naît alors une forme de pensée qui est celle de la dialectique, qui s'articule au rythme des pages que l'on feuillette, qui s'opposent et se dépassent. On appelle lecture ce qui oriente cet espace. Il prend alors un sens. »

Michel Melot, Livre

Louise-Marie Cumont, sculpteur, formée aux Beaux-Arts de Paris et à Carrare en Italie, conçoit des livres en tissu, œuvres d'art dans lesquelles elle traite de façon simple et géométrique de situations et d'émotions du quotidien ou de grandes questions de l'existence.

« Le tissu nous parle de l'humanité : c'est la première matière qui s'interpose entre le corps de la mère et celui de l'enfant ; une seconde peau, un objet transitionnel pour le nouveau-né, mais aussi pour l'adulte. Le tissu garde une mémoire et vit comme un langage (...) Le livre est alors devenu un moyen de représenter le corps, ce que je m'interdisais jusque-là, tout en étant lui-même un corps avec la reliure comme colonne vertébrale et les pages comme membres. »

Marie-Louise Cumont, in *Quand les artistes créent pour les enfants*, p. 51, Le Mook, Autrement, 2008

La page comme espace

L'image de la page comme « terrain » est permanente dans la littérature. La page et le pays ont la même origine étymologique, « pagus » désignant d'abord les champs plantés de vignes, dont les ceps sont disposés en ligne comme une écriture. Le livre se présente comme un voyage, un parcours balisé qui implique et impose un itinéraire, un cheminement dans un ordre planifié : des lignes, des pages, des stations. Dans le cas de l'ordinateur, le cheminement est réversible comme dans la page, mais l'ordre est combinatoire. Dans le livre ou dans la ville, on se laisse guider tout en pouvant revenir sur ses pas, comme le rappelle Michel de Certeau lorsqu'il associe la lecture à un « braconnage » (*L'Invention du quotidien*, Tome I, 4^e partie, XII, 1990).

Le livre est en lui-même un lieu et une architecture, celle de la bibliothèque. Le bibliothécaire parle de mètres linéaires pour compter ses ouvrages comme l'architecte mesure ses plans.

« Le livre est une architecture construite pli sur pli, espaces articulés dans lesquels l'œil circule et fait circuler la pensée. Chaque ligne se prolonge dans la figure du rayonnement, chaque page dans un épi. Le livre s'adosse à sa reliure comme la série dans les joues ou les serre-livres. De l'entrée dans la bibliothèque à la lecture de chaque livre le mouvement du lecteur est continu, emporté par le même élan dans une seule trajectoire. »

Michel Melot, « Le lieu, le lien : à la recherche de la bibliothèque » in « Imaginaire de la bibliothèque », *Revue de la Bibliothèque nationale de France*, 15, 2003

Un livre, ça sert à mieux vivre ! Quand le livre, le tissu et le corps se répondent.

Bruno Munari (1907-1998), artiste italien, est graphiste, peintre, designer, éducateur et théoricien de l'art. Les ouvrages qu'il destine aux enfants sont le résultat d'une démarche artistique à laquelle s'adjoint une réflexion pédagogique : le fonctionnement de l'objet-livre passe par une expérimentation corporelle. Les doigts s'enfoncent dans les trous des pages dans les *Prélivres*, le corps de l'enfant peut se réfugier dans le *Libroletto* (le « livre-lit », qui est aussi en italien le « livre-lu »), un grand livre carré fait de tissus différents, devenant un objet quotidien.

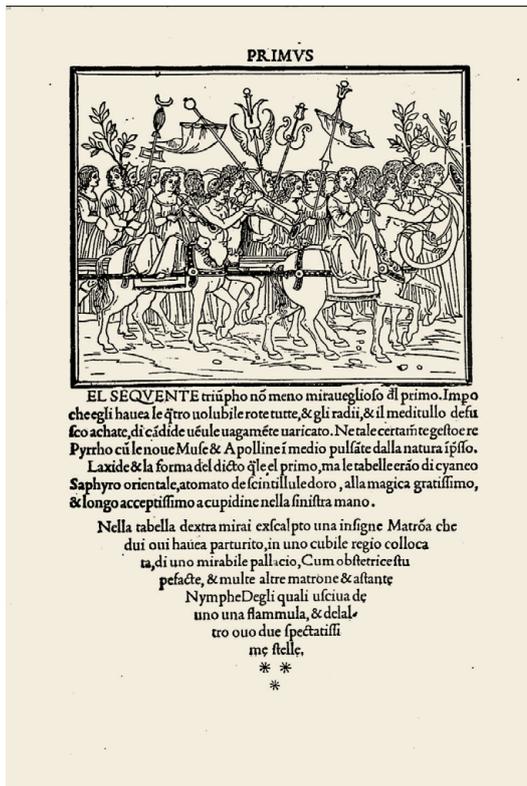


© Patrick Tournebœuf - Tendance Floue /BNF



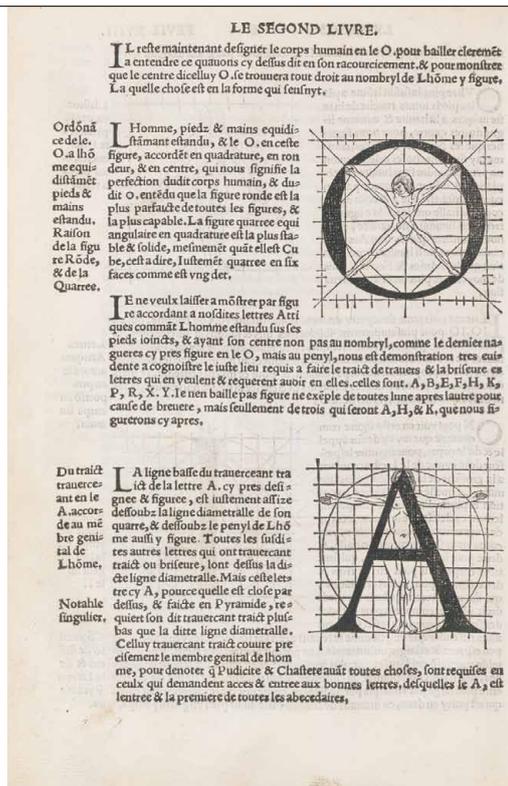
© Bernard Desprez /VU

À l'intérieur du livre, la page du codex est une architecture matérialisée par l'écrivain, un rectangle régulièrement planté de signes qui nous rapproche de l'origine première du mot temple : emprunté au latin *templum*, le terme désigne dans la langue augurale l'espace carré délimité par l'augure dans le ciel et sur la terre, à l'intérieur duquel il recueille et interprète les présages. L'organisation du livre est celle d'une architecture dans laquelle l'économie de l'espace est poussée à la perfection, une véritable arborescence constituée par les pages de titre et les titres courants, la pagination, les subdivisions en tomes, chapitres, paragraphes, table des matières, index.



Le Songe de Poliphile, Alde Manuce, Venise, 1499
BNF, bibliothèque de l’Arsenal, réserve,
FOL. BL 1381, KVI

Dans cet archétype du livre de la Renaissance, Alde Manuce, grand éditeur de Venise, met en valeur à la fois le texte et les éléments qui l’accompagnent : mise en page, typographie, gravure, créant ainsi une véritable architecture de la page. Le livre est vu comme un spectacle et inspire l’architecture des jardins et le décor des entrées royales.



Geoffroy Tory, *Champ fleury*, auquel est contenu l’art et science de la deue et vraye proportion des lettres attiques, Paris, 1529, BNF, Réserve des livres rares, réserve v-516, livre II, f. 21

Les imprimeurs érudits du XVI^e siècle envisagent la lettre comme élément d’un espace géométrisé. Après le *Traité des proportions du corps humain* d’Albrecht Dürer, l’humaniste Geoffroy Tory publie en 1529 le *Champ fleury* ou *l’Art et science de la proportion des lettres*, dans lequel l’esthétique du livre est envisagée comme un reflet de l’« art d’architecture » et dans lequel la construction des lettres est pensée dans son rapport avec le corps humain

Codex et écrits numériques : une opposition par la métaphore ?

Le codex est souvent décrit par les théologiens comme un objet minéral, une pierre, un tombeau, tandis que les écrits numériques sont assimilés par les lecteurs d’aujourd’hui à un phénomène aquatique, fluide. Parallèlement, la matière organique et chaude du codex (parchemin, cuir, douceur du papier...) affronte les ondes immatérielles et le milieu métallique du numérique. Enfin, le codex apparaît comme une figure « monarchique », une parole imposée quand l’écriture numérique est du côté de la démocratie et de la participation. Une grande partie du vocabulaire de l’écrit numérique s’appuie sur la figure de l’oxymore et traduit la dualité originelle de ce type d’écriture : une réalité immatérielle, une communauté virtuelle, une intimité publique, un auteur anonyme, une solitude collective.

Qu’est-ce qu’un livre numérique ?

Le livre comme œuvre

La rencontre de l’univers immatériel et de l’édition imprimée pose la question de la nature du livre. À la question « Qu’est-ce qu’un livre ? », Kant a répondu par un ouvrage publié en 1785, à une époque où la contrefaçon brouillait le paysage du livre, écho aux questions soulevées aujourd’hui par le numérique. Sa définition du livre, envisagée dans son lien avec le droit des auteurs et par rapport à la valeur propre de l’œuvre littéraire, est précieuse pour qui cherche à redéfinir le livre dans le contexte actuel. À la question « Qu’est-ce qu’un livre ? », une réponse simple peut être donnée : c’est l’objet que l’on peut prendre en main qui, malgré de nombreuses variantes possibles, obéit en général à la même description physique : constitué de papier ou d’un autre support d’écriture se prêtant aux mêmes usages, couvert de signes d’écriture, d’images, voire de pages blanches pour signifier un protocole artistique de lecture. « Posséder » un livre, c’est être propriétaire d’un tel objet et en faire l’usage que l’on veut. Mais si l’objet est devenu un fichier informatique, que signifie « posséder » le livre – si ce substantif peut encore lui être accordé ? Cette modification de la conception physique de l’objet ne peut que rejallir sur la définition même du livre.

« Un livre est l’instrument de la diffusion d’un discours au public, non pas simplement des pensées (...) L’auteur et le propriétaire de l’exemplaire peuvent dire chacun avec le même droit du même livre : c’est mon livre !, mais en deux sens différents. Le premier prend le livre en tant qu’écrit ou discours ; le second simplement en tant que l’instrument muet de la diffusion du discours jusqu’à lui ou jusqu’au public, c’est-à-dire en tant qu’exemplaire. »

Kant, *De l’illégitimité de la reproduction des livres*, 1785

« Un livre est un écrit (qu’il soit composé à la plume ou au moyen de caractères, en beaucoup ou en peu de pages, voilà qui est indifférent ici), qui présente un discours que quelqu’un tient au public au moyen de signes linguistiques visibles. Celui qui parle au public en son nom propre s’appelle l’écrivain (auteur). Celui qui tient un discours public dans un écrit au nom de l’autre (l’auteur) est l’éditeur. Celui-ci, s’il le fait avec la permission de celui-là, est l’auteur légitime ; s’il s’en passe, l’éditeur illégitime, autrement dit le contrefacteur. La somme de toutes les copies de l’écrit original est l’édition. »

In *Qu’est-ce qu’un livre ?* 1796 (« Doctrine du droit », 31, II)

On peut encore aujourd'hui reconnaître le livre en tant œuvre comme l'inscription d'un discours à l'intention d'un public indéterminé, qui va se l'approprier à sa façon, mais en allant au-delà de la dimension textuelle de l'écriture et en accordant la qualité de « discours » également à une bande dessinée, au livre d'art, à l'album de jeunesse, par exemple, dans lesquels le discours est fortement porté par l'image dans une relation de corps à corps.

Le livre comme œuvre clôturée

L'œuvre devient livre quand elle est un prototype, quand elle peut être définie par les limites qu'elle se fixe à elle-même. L'œuvre-livre nécessite une médiation permettant de rapprocher l'auteur du discours et le public de ses lecteurs : de la copie manuelle à l'imprimé, de l'ouvrage papier numérisé fidèlement au fichier numérique créé sur internet et diffusé par ce même canal. Cette médiation est matérialisée et cautionnée par l'éditeur considéré dans son acception actuelle : celui qui garantit à l'auteur que son œuvre, une fois publiée, reste fidèle à l'image qu'il veut en donner. Le livre imprimé est alors reconnaissable au caractère exclusif de l'auteur, qui n'est pas interchangeable, contrairement au rédacteur d'une notice explicative ou d'un mode d'emploi, par exemple. À travers l'éditeur, l'auteur laisse le lecteur s'emparer de son œuvre sous une forme physique par le biais de relais constitués essentiellement par les librairies (sur place ou en ligne) et les bibliothèques.

Un livre aujourd'hui, c'est quoi ?

- une œuvre identifiée par son titre, le nom de son auteur, la date de la publication ;
- un objet physique référencé : langue, format, poids, ISBN ou ISSN, date d'impression, nom de l'éventuel traducteur, nom de l'imprimeur et date d'achèvement du tirage, prix en euros, mention du dépôt légal suivie du mois de l'année du dépôt.

Comment définir le livre numérique ?

La numérisation démembrer le codex et le propulse vers une dissémination à l'infini, d'autant que de nombreux auteurs ont intégré les nouvelles possibilités offertes par l'écran, les liens hypertextes et hypermédia (images fixes ou animées, son...) dans la trame de leur discours, livrant alors une création ouverte, protéiforme et évolutive. Le livre numérisé, issu d'un livre existant préalablement sous la forme imprimée, résulte d'un changement de support. Comme le codex imprimé, c'est un ouvrage « clos ». Le livre numérique a quant à lui une origine et une forme numérique exclusivement. Un livre peut être dit « numérique » lorsque l'ensemble qu'il constitue est originellement réalisé sous la forme exclusive de fichiers informatiques par un ou plusieurs auteurs dont il exprime le discours construit sous une forme achevée, avec le concours d'un ou de plusieurs éditeurs. On peut parler dans ce cas de numérique natif.

Source : Jean Sarzana, Impressions numériques *Quels futurs pour le livre ?* Éditions du cerf, Paris, 2011 p 75

Le livre numérique se détache de l'univers physique : portant en lui une dualité multiforme, il questionne la définition de la littérature, introduit une rupture dans les mécanismes de la lecture et dans la représentation du travail de l'écrivain. Désormais, l'auteur déploie sa créativité en amont de l'œuvre elle-même et peut, s'il le souhaite, faire participer les lecteurs ou d'autres auteurs à la naissance de l'œuvre, ces derniers pouvant apporter des commentaires sur l'œuvre.

L'œuvre numérique ne peut être lue que sur un écran, fixe ou mobile, sous peine de perdre sa nature. Dès lors, sa lecture est contrainte et l'œuvre ne peut être accessible sans un dispositif technique adapté et sans un savoir-faire spécifique. Le lecteur doit maîtriser les codes s'il ne veut pas être exclu de la lecture et s'engage dans des opérations de lectures de plus en plus abstraites : plan des sites, arborescences qui guident la lecture, multiples outils visuels. Une lecture réinventée, au cours de laquelle la clôture rassurante du codex de papier est perdue au profit d'un trajet aléatoire entre la surface de l'écran et des plongées dans un espace caché, codé, abstrait. Cette situation pose la question de la pérennité des supports matériels et techniques et surtout de la transmission des œuvres : les bibliothèques doivent intégrer ces nouvelles données pour inventer une nouvelle façon de conserver et de communiquer les œuvres.

L'œuvre numérique est-elle alors toujours un livre ?

La formulation « livre numérisé » semble cohérente puisque l'œuvre numérisée est une image fidèle du livre papier dont elle est issue. Si l'œuvre numérique est diffusée comme close et ne tolère pas de contribution extérieure, elle est semblable à l'œuvre numérisée. En revanche, si le fichier initial diffusé sur le Net autorise la création des internautes, il est soumis à une mouvance qui ne coïncide plus avec les deux principales caractéristiques du livre-codex : la cohérence d'un discours et l'état d'achèvement. Ce discours d'un nouveau type, impalpable et repoussant les limites du codex, est dans l'attente d'une nouvelle dénomination... Avec le numérique, une nouvelle fusion est possible entre écrire et lire, lire et échanger.

Source : Jean Sarzana, *Impressions numériques. Quels futurs pour le livre ?*, Éditions du cerf, Paris,

« Ce que je pense de la destinée des livres, mes chers amis ? Si par livre vous entendez parler de nos innombrables cahiers de papier imprimé, ployé, cousu, broché sous une couverture annonçant le titre de l'ouvrage, je vous avouerai franchement que je ne crois point, et que les progrès de l'électricité et de la mécanique moderne m'interdisent de croire, que l'invention de Gutenberg puisse ne pas tomber plus ou moins prochainement en désuétude comme interprète de nos productions intellectuelles (...) l'imprimerie qui, à dater de 1436, régna si despotiquement sur nos esprits, me semble menacée de mort, à mon avis, par les divers progrès de l'électricité... »

Albert Robida, 1892, *Le Vingtième Siècle, la vie électrique*, Paris, Librairie illustrée

Quels appareils pour accompagner ces livres mutants ?

L'e-book, contraction d'*electronic* et de *book*, aurait été inventé en 1998 au sein de la société américaine Nuvomedia qui crée le premier e-book en 1999.

L'e-book est traduit en France par « livre électronique » pendant que le Québec invente le « livrel », mot valise constitué de « livre » et de « électronique ». Il s'agit d'un *contenu de lecture* que l'on intègre dans un *matériel de lecture* (liseuse, ereader, tablette de lecture, lecteur de livres numériques). Cependant, ces termes entretiennent la confusion entre contenu et contenant, entre œuvre numérique et livre numérisé, les ebooks désignant parfois l'œuvre numérique liée à son support.

Le livre numérique à la BnF : quel avenir ?

Le dépôt légal de l'internet

La mise en place du dépôt légal de l'internet en août 2006 a été suivie en décembre 2011 par le décret d'application de la loi. En matière d'entrée de collection, la BnF identifie et capture les sites français au-delà du « .fr », et archive également les contenus dont l'accès est soumis à autorisation, comme les sites de presse en ligne.

Comment préserver le numérique ?

Prenant compte la spécificité du document numérique, la BnF a développé un système d'archivage du numérique : SPAR (système de Préservation et d'Archivage Réparti). Cet outil permet un stockage sécurisé, cherche à garantir la préservation des documents numériques et fait en sorte que l'information reste lisible, compréhensible et réutilisable malgré les fluctuations de l'environnement technique et humain dans lequel les documents sont produits.



Le livre à la BnF: un objet dans tous ses états!

Le livre imprimé à la BnF: quel parcours?

Le livre arrive-t-il à la BnF



© Pascal Lafay/BnF

par le dépôt légal (en 2012, 72 139 livres sont entrés à la BnF par le dépôt légal; par comparaison, 303 916 périodiques et 2,3 milliards de sites web sont arrivés par le dépôt légal la même année)



© David Paul Carr/BnF

Le dépôt légal est conçu comme la mémoire du patrimoine culturel diffusé sur le territoire national et englobe donc des œuvres étrangères éditées, produites ou diffusées en France. Institué en 1537 par François I^{er}, il permet la collecte, la conservation et la consultation de documents de toute nature, afin de constituer une collection de référence, élément essentiel de la mémoire collective du pays. Perpétuant une œuvre entreprise il y a quatre siècles, il contribue à faire de la BnF un centre d'étude et de recherche unique en France pour les lecteurs français et étrangers. Depuis la loi de 1925, il existe un double dépôt fait par l'éditeur et l'imprimeur, aujourd'hui réduit à 2 exemplaires déposés par l'éditeur (réduit à 1 si le tirage est inférieur à 300 exemplaires), et 1 exemplaire déposé par l'imprimeur.

par des acquisitions: la BnF procède à des acquisitions courantes, par exemple dans le domaine étranger pour constituer une collection de référence, ainsi qu'à des acquisitions prestigieuses et patrimoniales.

par des dons, legs, donations, dépôts

Une fois arrivé au dépôt légal, quelles étapes franchit le livre? Que devient le livre après son arrivée au dépôt légal?

Le livre est collecté et conservé

Des notices bibliographiques décrivant les livres sont constituées dans le catalogue général de la BnF, en ligne et dans la Bibliographie nationale française qui annonce les nouvelles parutions de l'édition française.

© David Paul Carr/BnF



Le livre devient consultable en Bibliothèque de recherche. La consultation d'un document déposé au titre du dépôt légal est réservée en salles de lecture de la Bibliothèque de recherche aux lecteurs accrédités comme pour tous les fonds patrimoniaux conservés en magasins.

© Alain Goustard /BnF



Comment préserver le livre?

La conservation préventive a pour but de prévenir les dégradations et de prolonger la durée de vie des documents par:

- la reliure des livres
- le conditionnement des livres fragiles
- le changement de support (par exemple la numérisation)
- une maintenance régulière (nettoyage, dépoussiérage)



© David Paul Carr/BnF

Comment soigner le livre?

La réparation physique des documents

- la restauration d'un corps d'ouvrage: le restaurateur respecte dans la mesure du possible le mode de fabrication original en remplaçant ou consolidant les éléments abîmés du corps d'ouvrage ou de la reliure. Le traitement doit être réversible, les interventions visibles pour l'œil du spécialiste, et les techniques anciennes sont respectées.
- les traitements semi-industriels (essentiellement la désinfection et la désacidification du papier).

Le livre comme objet de conservation

Le livre comme objet patrimonial

Exposer le livre

Le livre devient sujet d'exposition, avec en arrière-plan la problématique suivante: l'attrait du livre pour le grand public, non spécialiste du livre, réside de prime abord dans la formidable machine à rêve qu'il représente. Le visiteur d'une exposition constituée de livres est privé de cette appropriation du livre par la lecture et doit se plier à une approche du livre par sa matérialité et sa spécificité (place dans l'histoire du livre, de la littérature et des arts, esthétique de l'objet...). Cette appropriation nouvelle par le visiteur n'est possible que guidée par un appareil muséographique qui réveille la beauté (reliure, typographie, enluminures ou autres iconographie) du livre, qui l'inscrit dans un scénario d'exposition et le replace dans un discours organisé et adapté.



© Pascal Lafay/BnF



© Pascal Lafay/BnF